

AMNESTY
INTERNATIONAL



AMNESTY INTERNATIONAL FRANCE

RAPPORT
FINANCIER 2018

Manifestation pour la libération du défenseur mauritanien des droits humains Biram Dah Abeid, libéré en 2018.

ÉDITO



EN CE 70^E ANNIVERSAIRE, JAMAIS LE GOÛT DE LA VICTOIRE N'A ÉTÉ SI FORT

70 ans se sont déjà écoulés depuis ce 10 décembre 1948 où 58 États membres signaient à Paris la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Depuis notre création en 1971, cette première victoire guide notre combat vers toujours plus de liberté, d'équité et de justice.

L'année 2018 a été particulièrement riche d'avancées grâce à votre soutien sans lequel rien ne bougerait et dont je vous remercie infiniment.

Ainsi, 170 personnes, comme le défenseur des droits humains tchadien Tadjadine Mahamat Babouri, connu sous le nom de Mahadine, ont savouré la joie d'être enfin libérées et 41 lois pour renforcer les droits humains ont été votées, telle l'abolition de la peine de mort au Burkina Faso et à Madagascar.

Et pourtant, malgré notre rage de vaincre, il existe encore trop d'endroits dans le monde où les droits humains continuent d'être bafoués.

Ne perdons pas de vue la Déclaration universelle, boussole de l'humanité, et poursuivons notre combat, plus déterminés que jamais, avec vous à nos côtés. Pour que d'autres portes s'ouvrent et pour que la peur et la discrimination cessent ! Pour que des visages exultent et que demain soit pavé de nouvelles victoires !

Je vous remercie de nouveau pour votre généreux soutien.

Alain Lesturgez
Trésorier d'Amnesty International France

EN FRANCE



25,7 M€

dont 92,6 % proviennent
de nos membres et donateurs



107 147 membres



250 000
donateurs actifs



442
structures
militantes



800 000
signatures
de pétitions

DANS LE MONDE



7 MILLIONS
de membres et sympathisants



159 pays
et territoires couverts par l'action
d'Amnesty International

ACTIONS 2018

UNE MOBILISATION
SANS PRÉCÉDENT POUR
LA DÉFENSE DES DROITS
HUMAINS DANS LE MONDE

DANS LES CONFLITS
ARMES, 80% DES
VICTIMES SONT DES
CIVILS

Manifestation des Antennes Jeunes d'Amnesty
International France à Paris en 2018.

© Benjamin Gréte

AU BOUT DE VOTRE MOBILISATION, LEUR LIBÉRATION

En 2018, au prix d'un combat acharné, nous avons réussi à faire libérer de nombreuses personnes injustement emprisonnées. Voici un aperçu de ces victoires qui sont de formidables encouragements à persévérer pour demain.



Mère Champignon

Condamnée à 10 ans de prison en juin 2017 pour « diffusion de propagande contre la République socialiste du Viêt Nam », la blogueuse vietnamienne a été libérée après deux ans derrière les barreaux.



Taner Kiliç

Le président d'honneur d'Amnesty Turquie a été libéré après plus de 14 mois de lutte et a pu retrouver sa famille. Cette première victoire pour Taner renforce notre détermination à poursuivre notre combat sans relâche pour le respect des droits humains dans ce pays.



Teodora Vasquez libérée !

Teodora avait été condamnée à 30 ans de prison pour homicide avec circonstances aggravantes après avoir accouché d'un bébé mort-né en 2007. Elle a été libérée en février 2018 après 11 années passées derrière les barreaux !

Mais beaucoup d'autres sont toujours emprisonnés, parfois condamnés à mort. Pour eux, et pour tous ceux qui vivent ou survivent dans l'obscurité des geôles, nous nous battons jusqu'au bout !

SOUTENIR TOUS CEUX DONT LES DROITS SONT BAFOUÉS

Comme tous les ans, Amnesty International se mobilise autour du temps fort « 10 jours pour signer », une campagne internationale événementielle visant à sensibiliser nos publics aux personnes privées de leurs libertés.

L'édition 2018 a permis de mobiliser plus de 88 000 personnes en France à travers 260 événements pour soutenir 10 défenseurs des droits humains dans le monde.

Cette année, cette opération a nécessité 928 874 € (5,7 % de la mission sociale en France). La visibilité de ces actions serait impossible sans la participation gracieuse de grandes agences de communication et de diffuseurs, évaluée à 89 572 €.

2018 COMPTE D'EMPLOI

Vos dons garantissent l'indépendance, la liberté et

Amnesty International France (AIF) appartient à un mouvement mondial qui s'est donné pour mission de recenser et dénoncer les violations des droits humains commises dans le monde. Elle s'est aussi toujours mobilisée pour faire en sorte que ces violences cessent, que des responsabilités soient établies et que la justice soit rendue.

Les objectifs stratégiques adoptés par le mouvement international à Dublin en 2015 ont réaffirmé la nécessité de poursuivre une politique de croissance ambitieuse pour renforcer notre impact en réponse à la crise des droits humains. Depuis 2012, AIF s'inscrit dans cette dynamique et cette année traduit la volonté de l'assemblée générale de continuer à développer ses capacités de mobilisation et d'action afin de renforcer son impact et son influence.

LES RESSOURCES

RÉPARTITION DES RESSOURCES 2018 (arrondies au millier d'euros près)	2018	
	Montant	%
RESSOURCES PROVENANT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
Dons non affectés	15 553	60,5%
Legs et autres libéralités non affectés	1 870	7,3%
Autres produits	221	0,9%
Total des ressources provenant de la générosité du public	17 644	68,6%
LES AUTRES RESSOURCES		
Manifestations et ventes de produits	1 140	4,4%
Cotisations et abonnements	6 496	25,3%
Autres ressources	433	1,7%
Les autres ressources	8 069	31,4%
TOTAL DES RESSOURCES	25 714	100%
Reprises des provisions	177	
Insuffisance de ressources de l'exercice	780	
TOTAL GÉNÉRAL	26 670	
Total des ressources provenant de la générosité du public	17 644	
Report des ressources collectées auprès du public non utilisées	0	
Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public	-20 855	
Variation fonds dédiés collectés auprès du public	0	
Solde des ressources collectées auprès du public non utilisées	-3 211	
Contributions en nature		
Bénévolat	1 529	60,1%
Prestations en nature	1 015	39,9%
Total	2 543	100%

Garantir notre liberté d'action: indépendante de tout gouvernement, de toute tendance politique, de toute puissance économique et de tout groupement religieux, Amnesty International France finance ses actions essentiellement grâce à la générosité du public.

L'indispensable soutien de nos donateurs: la fidélité des donateurs d'AIF ne s'est pas infléchie dans un contexte économique pourtant incertain et, en 2018, de nouveaux membres et donateurs nous ont rejoints. Forts de leur soutien et de leur générosité, nous pouvons mener nos missions en toute indépendance et impartialité et développer nos interventions au niveau international.

Enquêter: sur le terrain pour dénoncer les violations des droits humains et diffuser une information inédite.

Alerter: opinions et médias pour faire pression sur les autorités et les décideurs.

Agir: pour dénoncer les atteintes aux droits fondamentaux, soutenir ceux qui en sont victimes et faire en sorte que les responsables soient poursuivis et condamnés.

Pour assurer son indépendance et son impartialité, Amnesty International n'accepte aucune subvention d'États ou de partis politiques, tant en France qu'au niveau international.

Le financement d'Amnesty International France repose donc essentiellement sur la générosité du public, les cotisations de ses membres, les abonnements mensuels à *La Chronique* ou la vente des produits de soutien.

En 2016, l'assemblée générale, composée de représentants des membres, a défini les orientations d'AIF pour les 5 années suivantes, à travers des objectifs ambitieux. Il appartient au conseil d'administration, élu par l'assemblée générale, de décliner ces décisions, notamment par le développement du nombre de membres afin d'augmenter l'impact de l'action d'Amnesty International France.

Portées par les cotisations versées par les membres d'AIF, **nos ressources** ont progressé en 2018 de 1,1 M€, représentant une croissance de +4,66% par rapport à l'année précédente.

En 2018, 199 565 personnes ont fait un don à AIF, contre 185 576 en 2017. C'est l'évolution du nombre de donateurs en prélèvement automatique qui explique cette hausse sur l'année. Conformément à la stratégie de développement de l'association, qui place le développement des prélèvements automatiques en priorité, la part de nos ressources issues de ces paiements atteint, en 2018, 58,6% du total de nos ressources contre 54,4% l'année précédente.

Restée stable (-0,7%) en 2018, la part issue de la générosité du public continue d'être notre principale source de financement. Elle représente 68,6% des ressources de l'association.

Représentant 88% de la générosité du public, avec un montant de 15,6 M€, les dons progressent légèrement de 116 K€ (+0,75%) vis-à-vis de l'an dernier. L'autre partie prépondérante de **la générosité du public** (10%), le montant des legs et libéralités, s'établit à 1,87 M€, en recul de 215 K€ (-10%) par rapport à 2017, répartis entre 20 assurances-vie et 21 dossiers de legs.

Parmi les autres ressources, les cotisations continuent à progresser fortement grâce aux 107 147 membres que comptait AIF à fin 2018, dont plus de 97% versent leur adhésion par le biais du prélèvement automatique (PA). Suivant la même tendance depuis 2014, l'augmentation du montant total des cotisations est de 1,1 M€ par rapport à 2017, ce poste représentant désormais à lui seul 24% de nos ressources.

Outre les cotisations, les rubriques des autres ressources (vente de produits, abonnements, financements affectés) sont restées, en valeur, au même niveau que 2017, la baisse des ventes étant compensée par les financements de projets par la Fondation Amnesty International France (sous l'égide de la Fondation Paris Diderot).

BILAN (chiffres exprimés en milliers d'euros)

Au 31/12/2018			
ACTIF NET		PASSIF	
ACTIF IMMOBILISÉ	3 147	FONDS ASSOCIATIFS PROV. POUR RISQUES	11 582
ACTIF CIRCULANT	12 349	ET CHARGES	202
		FONDS DÉDIÉS	185
		DETTES	3 527
TOTAL ACTIF	15 496	TOTAL PASSIF	15 496

Dans un contexte économique toujours sensible, les réserves sont encadrées par une politique validée par le conseil d'administration, dont le but est d'assurer la pérennité et l'indépendance de l'association. Actuellement, les réserves permettent de faire face à 7 mois d'activité en cas de diminution conjoncturelle des ressources.

La pérennité de notre organisation est renforcée par une politique de gestion des risques dont les actions mises en œuvre à AIF depuis plus de deux ans couvrent notamment les domaines de la gestion et des finances (réserves, placements...) et affirment notre volonté d'agir avec un maximum de transparence et de déontologie dans le respect de nos donateurs.

DES RESSOURCES

l'impartialité de notre action.

LES EMPLOIS

RÉPARTITION DES EMPLOIS (arrondis au millier d'euros près)	2018	
	Montant	%
EMPLOI DES RESSOURCES PROVENANT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
Missions sociales réalisées en France	9 586	53,9%
Missions sociales à l'étranger	4 723	
Frais de recherche de fonds	6 811	25,6%
Frais de fonctionnement	0	0,0%
TOTAL DES EMPLOIS des ressources provenant de la générosité du public	21 120	79,5%
LES AUTRES EMPLOIS		
Missions sociales réalisées en France	1 039	3,9%
Frais de manifestation et achats pour revente	424	1,6%
Frais de fonctionnement	3 972	15,0%
Les autres emplois	5 436	20,5%
TOTAL DES EMPLOIS	26 556	100%
Dotations aux provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées	114	
Excédent de ressources de l'exercice	0	
TOTAL GÉNÉRAL	26 670	
Total des emplois ressources provenant de la générosité du public (hors immobilisations)	21 120	
Part des acquisitions d'immobilisations	106	
Neutralisation des dotations aux amortissements	-372	
TOTAL DES EMPLOIS des ressources provenant de la générosité du public	20 855	
CONTRIBUTIONS EN NATURE		
Missions sociales	2 187	86,0%
Frais de recherche de fonds	181	7,1%
Frais de fonctionnement et autres charges	176	6,9%
TOTAL	2 543	100%

Les bénévoles sont l'une des composantes majeures de l'activité d'AIF, indispensables à la réalisation de notre mission sociale.

En 2018, les 220 bénévoles qui se sont investis au Secrétariat national ou dans les instances de gouvernance ont effectué environ 51 220 heures, soit 28,1 ETP, pour une valeur estimée à 1,53 M€. La majeure partie (77%) de leur apport est consacrée directement à la mission sociale.

Cette valorisation ne prend pas en compte la mobilisation des militants réunis dans les 440 structures locales, organisées en groupes locaux, antennes jeunes et cercles d'action. En 2018, ce sont près de 4 000 militants qui se sont investis par le biais de ces structures pour sensibiliser le public, relayer nos campagnes de droits humains ou faire du plaidoyer local.

Les missions sociales :

La part consacrée aux missions sociales en 2018 est de 15,3 M€ et représente 57,8% du total des emplois. Elle augmente plus rapidement que nos ressources : le montant supplémentaire qui lui a été consacré cette année est de 0,98 M€, soit une progression de 6,8% par rapport à 2017.

69,2%, soit 10,6 M€, ont été attribués aux campagnes menées nationalement ; le reste, 30,8%, a contribué au financement des missions sociales internationales.

Même si elles ne se traduisent pas dans les comptes, les prestations en nature, avec un montant de 1,015 M€ totalement dédié à la mission sociale, nous offrent l'opportunité d'une meilleure visibilité de nos campagnes. Il s'agit de participations gratuites d'agences de communication ou de diffuseurs. Elles sont en nette augmentation (+17%) par rapport à 2017.

Les missions sociales internationales : la recherche de croissance financière et militante montre la volonté d'AIF de participer au développement du mouvement et de s'assurer, par un suivi régulier, de l'utilisation de ces fonds. En 2018, avec une contribution à hauteur de 6,8 M€, la section française se place 4^e rang des

68 sections nationales. Elle contribue à 7,8% au budget du Secrétariat international. 69%, soit 4,7 M€, de notre contribution financière ont été utilisés pour mener les missions sociales internationales. Le reliquat est réparti entre les frais de recherche de fonds (0,3 M€) et les frais de fonctionnement (1,8 M€).

Les objectifs stratégiques votés par le mouvement international pour la période 2016-2020 composent la grande majorité des dépenses du Secrétariat international en missions sociales :

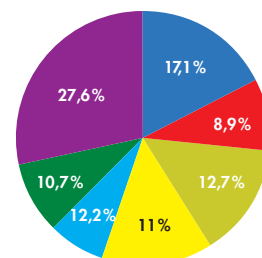
- Revendiquer les libertés avec un accent particulier mis sur la protection et le soutien des défenseurs des droits humains, la maîtrise de leurs droits par les personnes, ainsi que la possibilité de se faire entendre, de s'organiser ou de contester les injustices.
- Garantir des droits égaux pour tous avec l'objectif d'y avoir le même accès sans considération de genre ou d'orientation sexuelle. Cela passe également par la réduction des discriminations et la possibilité pour le plus grand nombre d'exercer ses droits économiques, sociaux et culturels.
- Réagir aux crises en se mobilisant pour créer les conditions d'un monde où les civils sont mieux protégés grâce à l'action efficace des institutions et mécanismes internationaux, régionaux et nationaux.
- Garantir l'obligation de rendre des comptes, par le renforcement des organismes internationaux ou régionaux, pour protéger les personnes lorsque ce n'est pas le cas au niveau national, mais aussi en veillant au respect du droit international dans les lois et normes nationales.

Parallèlement, les 37 sections, principalement localisées dans les pays en développement et qui reçoivent des fonds provenant de nos contributions au mouvement, ont vu leur financement progresser de 14% par rapport à 2017 pour accroître leurs moyens de défendre localement les droits humains.

En 2018, AIF a décidé d'abonder le fonds d'investissement pour la collecte de fonds du Secrétariat international, destiné au développement des sections émergentes, de 200 K€.

Ventilation missions sociales internationales

- Revendiquer les libertés
- Garantir des droits égaux pour tous
- Réagir aux crises
- Demander des comptes
- Développement de la mobilisation & ressources
- Autres campagnes
- Contributions sections & structures



Les frais de recherche de fonds sont en hausse en valeur (+1,13 M€) et en proportion : de 23,5% du total des emplois en 2017, ils se situent à 25,5% en 2018

Les campagnes menées dans la rue sont l'une des composantes essentielles de nos investissements en recherche de fonds, tout en permettant une information et une sensibilisation du public à la défense des droits humains. En privilégiant le recrutement de membres, elles sont également de véritables leviers pour assurer relais et supports à nos campagnes de défense des droits humains. Ce mode de collecte pèse à court terme sur le ratio de la collecte de fonds, mais assure une plus grande fidélité sur le long terme, facilitant la visibilité de nos ressources et une meilleure planification de leur utilisation.

Les frais de fonctionnement et de communication s'établissent à 15% des emplois. Pour 53,6%, ils ont été engagés directement par la section française, le reste (46,4%) étant utilisé par le Secrétariat international. Indispensables pour assurer notre activité, ils sont composés des fonctions supports (comme les ressources humaines, l'informatique, le juridique ou le maintien de bonnes conditions de travail et les finances, mais aussi le respect des réglementations légales), de la communication institutionnelle, de la gouvernance ou de l'organisation régionale.

NOS RESSOURCES :

68,2% issues de la générosité du public
Adhésions des membres +22,5%

NOS EMPLOIS :

Mission sociale en hausse de 6,8%
1 € dépensé = 4,30 € de recette (+6,4% par rapport à 2017)

REVENDIQUER LES LIBERTÉS



Sommet mondial des défenseurs des droits humains 2018 à Paris.

Tous les jours, des hommes et des femmes sont surveillés, arrêtés, battus ou menacés, simplement pour avoir manifesté pacifiquement, exprimé des idées ou défendu les droits humains. Nous avons ainsi organisé un sommet mondial des défenseurs des droits humains, qui a exigé des États la mise en place d'un plan d'action national pour la protection de celles et ceux qui défendent les droits au quotidien.

Nos interventions ont permis de nombreuses libérations, la mise en place de mesures de protection et l'accès à la justice pour de nombreuses personnes et militants.

BUDGET : 3 128 093 €

Part de la mission sociale en France pour ce programme : 29,4%
La visibilité de ces actions est rendue possible grâce à la participation gracieuse de grandes agences de communication et de diffuseurs, évaluée à 44 500 €.

PROTÉGER LES POPULATIONS ET LES MINORITÉS



Mobilisation d'Amnesty International devant l'ambassade de Russie à Paris.

Appeler inlassablement à la protection des civils pris au piège des conflits au Myanmar et en Syrie. Défendre les droits des personnes LGBTI en France et en Europe en dénonçant par exemple la répression de ces personnes en Tchétchénie. Défendre les droits des migrants et réfugiés en France et s'opposer à toute coopération qui ne respecte pas les droits humains comme la Libye ou l'Afghanistan.

BUDGET : 2 816 781 €

Part de la mission sociale en France pour ce programme : 26,5%

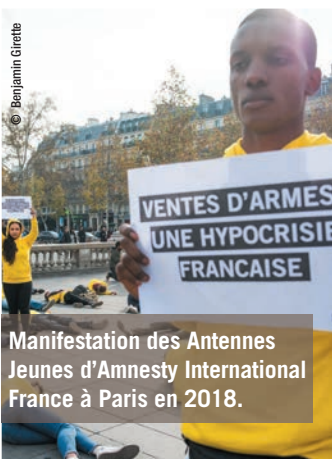
« ON A LA RAGE DE VAINCRE »



Début octobre, Amnesty International France a lancé une grande campagne de communication pour donner envie au plus grand nombre de rejoindre notre mouvement : « On a la rage de vaincre ».

BUDGET : 39 175 €

Part de la mission sociale en France pour cette campagne : 0,4%
Cette campagne a bénéficié, pour sa diffusion, d'un soutien gracieux évalué à 626 109 €.



Manifestation des Antennes Jeunes d'Amnesty International France à Paris en 2018.

RESPONSABILITÉ DES ÉTATS ET DES ENTREPRISES

L'accès à la justice est un droit essentiel pour toutes les victimes de violations des droits humains. Tous les responsables des violations, États ou entreprises privées, doivent rendre compte de leurs actes. AIF met actuellement l'accent sur une campagne exigeant de l'État français le renforcement du contrôle des exportations et ventes d'armes françaises à l'étranger.

BUDGET : 3 568 234 €

Part de la mission sociale en France pour ce programme : 33,6%
La visibilité de ces actions est rendue possible grâce à la participation gracieuse de grandes agences de communication et de diffuseurs, évaluée à 254 500 €.

GRÂCE À VOTRE SOUTIEN, NOUS POUVONS :

- ✓ **ENQUÊTER** sur le terrain pour détecter et révéler les violations des droits humains
- ✓ **ALERTER** pour faire pression sur les autorités afin que les auteurs de violations soient poursuivis et condamnés
- ✓ **AGIR** en diffusant des rapports et mobiliser nos militants pour dénoncer les atteintes aux droits fondamentaux et soutenir ainsi ceux qui en sont victimes.

VOYEZ À L'INTÉRIEUR

AUCUNE PARTIE DU MONDE N'EST ÉPARGNÉE. CHAQUE JOUR, CE SONT DES MILLIONS DE PERSONNES DONT LES DROITS LES PLUS FONDAMENTAUX SONT BAFOUÉS.

Trop d'hommes, de femmes et d'enfants sont encore privés de droits essentiels : vivre en sécurité sous un toit, accéder aux soins et à l'école, jouir de la liberté de penser et de s'exprimer, choisir sa sexualité... Sans compter les milliers d'autres en proie aux conflits armés et contraints de fuir.

MERCI DE VOTRE
SOUTIEN

MERCI DE VOTRE
CONFIANCE

MERCI DE VOTRE
ENGAGEMENT

POUR LES DROITS HUMAINS

AMNESTY INTERNATIONAL FRANCE REMERCIE TOUS SES DONATEURS, MEMBRES ET MILITANTS POUR LEUR SOUTIEN FIDÈLE EN 2018.

NOUS LEUR PRÉSENTONS CI-APRÈS TOUTES LES GARANTIES QUE NOUS PRENONS POUR MÉRITER LEUR CONFIANCE.

À QUEL AVANTAGE FISCAL AVEZ-VOUS DROIT EN NOUS SOUTENANT ?

Amnesty International France est une association d'intérêt général ; 66 % du montant des dons effectués par les particuliers sont déductibles de l'impôt sur le revenu, à concurrence de 20 % de la base imposable. Votre don de 15€ par mois vous revient alors à 5,10€ par mois après déduction fiscale.

Amnesty International France est reconnue d'utilité publique. À ce titre, Amnesty International est habilitée à recevoir des legs, des donations et des assurances-vie exonérés de droits de succession.

POURQUOI FAIRE CONFIANCE À AMNESTY INTERNATIONAL ?

Fonctionnement statutaire et gestion désintéressée, rigueur de la gestion, qualité de communication et de la collecte de fonds, transparence financière.

Amnesty International France prend les garanties indispensables qui permettent à ceux et celles qui soutiennent ses actions, quelle qu'en soit la manière, de le faire en toute confiance.

- Nos comptes sont certifiés chaque année par un commissaire aux comptes et transmis au ministère de l'Intérieur.
- Nous sommes agréés par le Comité de la Charte du don en confiance et le respect de nos engagements est régulièrement contrôlé. Amnesty International France se soumet à son contrôle pour le respect des principes de la charte de déontologie.

QU'EST-CE QUI GARANTIT L'IMPARTIALITÉ DES ACTIONS D'AMNESTY INTERNATIONAL FRANCE ?

Amnesty International est financée essentiellement par ses membres et par les dons des particuliers. Elle ne cherche à obtenir ni n'accepte aucune subvention d'aucun gouvernement pour mener à bien ses recherches et ses campagnes contre les atteintes aux droits humains. Amnesty International est indépendante de tout gouvernement, de toute idéologie politique, de tout intérêt économique ou de toute religion.

QUELS SONT LES DIFFÉRENTS MOYENS DE NOUS AIDER ?

- Vous pouvez faire un don ponctuel par courrier ou en ligne, ou nous apporter votre soutien régulier en prélèvement automatique.
- Nous sommes habilités à recevoir des legs, des donations ou des assurances-vie exonérés de droits de succession.
- Vous pouvez épargner solidaire.
- Vous pouvez effectuer des achats solidaires dans notre boutique en ligne.

TOUS NOS COMPTES DÉTAILLÉS ET LEURS ANNEXES SONT EN LIBRE CONSULTATION SUR :

www.amnesty.fr

ou

www.journal-officiel.gouv.fr/

Si vous souhaitez les recevoir par courrier ou obtenir des informations complémentaires, adressez une simple lettre à :
Amnesty International - Service Financier
76, bd de la Villette - 75940 Paris Cedex 19

AF 19 4 010



POUR EN SAVOIR PLUS : WWW.AMNESTY.FR

